

8. TOHU, la Cité des arts du cirque



La TOHU est une salle de spectacle consacrée aux arts du cirque qui a ouvert ses portes en juin 2004. Son pavillon public situé aux angles des rues D'Iberville et Jarry dans le quartier Saint-Michel à Montréal est devenu, depuis, un carrefour voué à la diffusion, la production, la création et l'enseignement du cirque. À sa volonté première qui était de « faire de Montréal une capitale des arts du cirque », se sont graduellement ajoutés deux autres volets : 1) participer activement à la réhabilitation du deuxième plus grand site d'enfouissement de déchets situé en milieu urbain en Amérique du Nord et 2) contribuer au développement du quartier Saint-Michel à Montréal, l'un des plus densément peuplés et des plus défavorisés socioéconomiquement au Canada. Ces trois missions s'imbriquent aujourd'hui l'une dans l'autre et créent un lieu singulier profondément ancré dans son environnement et dans sa communauté.

L'émergence d'une salle de spectacle vouée aux arts du cirque

En 1999 ont eu lieu, à Québec, les premiers états généraux sur les arts du cirque. Lors de cette vaste consultation publique organisée par En Piste, le regroupement national des professionnels des arts du cirque, plusieurs constats ont été mis en relief. En vingt ans, le secteur des arts du cirque au Canada et au Québec a connu une croissance fulgurante, surtout grâce au Cirque du Soleil, reconnu comme leader mondial. Ce dernier a aussi entraîné dans son sillon la formation de nouvelles troupes telles que le Cirque Éloize ou Zakouski, assurant ainsi une relève fort prometteuse. Le cirque québécois doit relever certains défis pour augmenter l'offre de ses spectacles et des produits cirque afin de renforcer et de préserver son rang de leader dans un marché mondial à forte croissance.

En d'autres mots, les problèmes auxquels se heurtent les acteurs du cirque résident dans le fait qu'il existe une forte demande pour des spectacles de cirque au Québec, mais très peu d'offre. Le Cirque du Soleil n'a pas de chapiteau permanent à Montréal et les nouvelles troupes de moins grande envergure n'ont aucune salle pour se produire. Deux défis majeurs s'imposaient alors aux acteurs impliqués dans l'industrie du cirque : 1) palier la pénurie de ressources humaines et 2) palier l'inexistence et l'inaccessibilité des infrastructures. En plus de ces constats, les états généraux ont mis en lumière la nécessité de développer la recherche artistique, la formation et la nécessité d'encourager le métissage des cultures et des disciplines⁵⁵.

La réponse à ces défis lancés par les états généraux n'a pas tardé à se faire entendre. Dès l'été 1999, le Cirque du Soleil embauche Charles-Mathieu Brunelle, ancien danseur contemporain, directeur d'un centre d'artistes et codirecteur de la Cinémathèque québécoise, pour réfléchir au projet de « Cité des arts du cirque ».

Peu de temps après, Gaétan Morency du Cirque du Soleil et Charles-Mathieu Brunelle s'allient à Marc Lalonde, directeur de l'École nationale de cirque, et le convainquent de la nécessité d'inscrire l'École nationale de cirque dans un projet plus large, celui de la Cité des arts du cirque. Ensemble, les trois partenaires ont identifié le territoire sur lequel ils envisageaient la nouvelle cité : un site jouxtant le siège social du Cirque du Soleil dans le quartier Saint-Michel, à Montréal.

Toujours en 1999, le projet de Cité des arts du cirque a pris graduellement son envol. Une fois l'OBNL « Cité des arts du cirque » créé et le territoire repéré, une vaste mobilisation a été enclenchée et de nombreux partenaires se sont joints au projet pour y apporter leur collaboration, et ce, à différents niveaux. D'abord, les deux principaux ordres de gouvernement (fédéral et provincial) ont accordé du financement au projet. La Ville de Montréal a promis son aide financière et un partenaire privé (SSQ Groupe financier) est devenu le principal commanditaire de la salle de spectacle. Aussi, des chercheurs, entre autres issus de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC), se sont intéressés au cas de la TOHU en documentant ses activités. Enfin, plusieurs partenaires communautaires ont apporté leur soutien et leur collaboration aux acteurs de la Cité des arts du cirque. À cette étape, l'objectif principal des porteurs du projet était de rallier les partenaires autour d'un projet commun : celui de faire de Montréal une capitale des arts du cirque⁵⁶.

La mise en œuvre de la Cité des arts du cirque : de l'expérimentation à l'appropriation du nouveau lieu

Au cours des années qui ont suivi, le projet s'est raffiné et au rythme des consultations publiques, tel qu'il a été mentionné précédemment, un volet environnemental et un volet communautaire se sont ajoutés. D'abord, il a été convenu entre les acteurs de la Cité des arts du cirque et ceux de la Ville de Montréal que le bâtiment comprendrait une salle de spectacle circulaire, une salle d'exposition et un hall d'entrée. La construction ferait aussi éventuellement office de pavillon d'accueil d'un futur Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM) et s'intégrerait à une démarche de revitalisation d'un territoire industriel et contaminé, démarche entreprise par la Ville de Montréal quelques années plus tôt. Enfin, par souci de cohérence, la salle de spectacle serait construite selon des normes environnementales strictes et elle s'inscrirait en continuité avec ses partenaires-voisins, l'Éco-centre de Saint-Michel, le Centre d'expertise sur les matières résiduelles et l'entreprise Gazmont, qui transforme le méthane du dépotoir en électricité – laquelle, soit dit en passant, alimente aujourd'hui le système de chauffage de la salle de spectacle.

⁵⁵ Méliani, T. (2005), La TOHU : promotion d'un cluster multi-activité, Hautes Études Commerciales, mémoire de maîtrise, p. 79.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 83.

Le volet communautaire s'est par la suite naturellement imbriqué au projet, un peu comme si l'aspect « humain » allait tout simplement de pair avec les deux autres volets. Le quartier Saint-Michel est l'un des plus pauvres au Canada. À l'échelle nationale, c'est là où le taux de scolarité et le revenu moyen des ménages sont les plus faibles. C'est aussi un quartier à forte concentration multiethnique. Les retombées de la Cité des arts du cirque se devaient par conséquent d'être, dans la mesure du possible, locales : création d'emplois, encouragement de l'implantation de commerces équitables ou autres, incitation à la construction de logements coopératifs, encouragement de l'éducation par la culture, collaboration avec les écoles du quartier et les organismes communautaires existants (par ex. : Vivre Saint-Michel en Santé, OSER Jarry, etc.), organisation de fêtes de quartier, embellissement d'une artère commerciale négligée (la rue Jarry), etc. Mentionnons enfin que toutes ces initiatives avaient comme objectif de susciter l'intégration du nouveau lieu dans sa communauté. Les promoteurs du projet, conscients de la difficulté d'implanter un lieu culturel dans un environnement trop longtemps négligé ont plutôt transformé l'obstacle qui se dressait devant eux en défi stimulant pour l'ensemble des partenaires.

Enfin, à l'été 2004, la Cité des arts du cirque a changé de nom pour devenir TOHU, la Cité des arts du cirque. Elle a accueilli ses premiers visiteurs lors du passage de la flamme olympique. Depuis, de nombreuses fêtes de quartier et plusieurs spectacles ont été organisés. Il s'agit aujourd'hui d'un lieu dynamique qui, malgré son jeune âge, est bien ancré dans sa communauté. La TOHU entre maintenant dans une phase déterminante : la consolidation des liens, tant avec les partenaires qu'avec le public qui, pour l'instant du moins, semble être au rendez-vous.

Conclusion

En terminant, la TOHU a été retenue dans le cadre de ce projet pour plusieurs raisons. D'abord, parce qu'il s'agit d'un projet créatif et novateur qui, de toute évidence, intègre l'aspect culturel à l'aspect humain en plus de participer à la revitalisation d'un territoire autrefois industriel. Son processus d'émergence ainsi que son développement s'inscrivent dans le schéma global d'un processus d'innovation sociale illustré précédemment. Enfin, la TOHU est un projet urbain qui a suscité la participation et la collaboration de nombreux acteurs issus de divers horizons.

TOHU, LA CITÉ DES ARTS DU CIRQUE... EN BREF	
Secteur d'activité	Associatif / Économie sociale
Domaine(s) d'activité	Culturel, environnemental, développement social
Forme que prend l'innovation sociale	Nouveau produit (salle de spectacle)
Région	Quartier Saint-Michel, au nord-est de la ville de Montréal
Acteurs porteurs	En Piste, rassemblement national des professionnels du cirque L'École nationale de cirque Le Cirque du Soleil
Baillleurs de fonds	Ville de Montréal Gouvernement du Québec Gouvernement du Canada SSQ Groupe financier (partenaire privé) Caisse d'économie des travailleuses et travailleurs du Québec
Partenaires de soutien	Chantier de l'économie sociale Corporation de développement économique et communautaire (CDEC) Centre-Nord Vivre Saint-Michel en Santé, organisme communautaire OSER Jarry, organisme communautaire Gazmont, organisme communautaire Centre d'expertise sur les matières résiduelles (CEMR), organisme environnemental Groupe Cossette Communication, entreprise privée Cirque du Soleil, entreprise privée Uranium Design, entreprise privée
Acteurs preneurs	Population du quartier Saint-Michel Organismes communautaires de Saint-Michel Public québécois, amateur de cirque